



A l'attention de l'adjoint(e) aux affaires sociales  
CCAS de Mairie de Bagard

Mairie de Bagard  
159 Route d'Alès  
30140 BAGARD

Le 1<sup>er</sup> Septembre 2023

Madame, Monsieur,

Votre commune nous a confié la mise en place d'une mutuelle communale sur son territoire. Depuis plusieurs années nous nous efforçons d'être au plus près de vos administrés notamment en leur proposant entre autres le contrat SANTE COMMUNALE développé avec Miel Mutuelle – Groupe MALAKOFF HUMANIS –

Nous sommes heureux de vous informer du renouvellement de l'aide exceptionnelle proposée aux clients de cette solution dans votre commune.

Jusqu'à 400 € pour les aider dans le maintien de leur complémentaire santé, sans autre condition que les ressources et bien sûr être client SANTE COMMUNALE au 01.01.2023.

Vous trouverez en pièce jointe la communication qui a été faite auprès de vos administrés, nous tenions à vous donner les mêmes informations afin que vous puissiez la diffuser aussi car la date limite du dépôt des dossiers est cette année fixée au 15 octobre.

Restant à votre entière disposition et dans l'attente du plaisir de vous rencontrer.

Bien cordialement.

Bruno DORTHE

**MUTEO Assurances**

[www.muteo.fr](http://www.muteo.fr)

134 Rte d'Avignon – 30 000 NIMES - Tel 04 66 22 76 69 – [contact@muteo.fr](mailto:contact@muteo.fr)

SAS MUTEO au capital Social de 1000 € RCS Nîmes 834246084

Immatriculée à l'Orias sous le N° 18001110 [www.orias.fr](http://www.orias.fr) – Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie Financière conformes aux articles L 512-6 et L 512-7 du Code des assurances – sous le contrôle de l'ACPR, 4 Place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 9 ([www.acpr.banque-france.fr](http://www.acpr.banque-france.fr)) – MUTEO exerce son activité en application des dispositions de l'article L 520-1.II.b du Code des assurances. MUTEO réalise plus de 33% de son chiffre d'affaire avec MIEL Mutuelle – Groupe MH

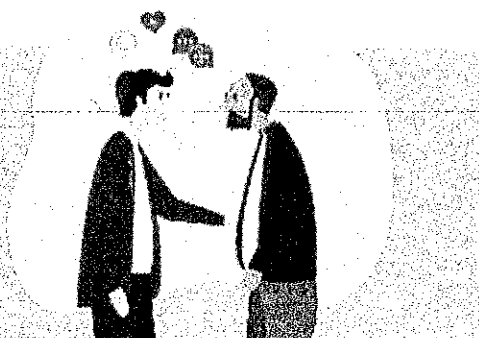
Réclamation : MUTEO/ Service Réclamation 134 Rte d'Avignon 30 000 NIMES – [reclamation@muteo.fr](mailto:reclamation@muteo.fr)

Médiation : La Médiation de l'assurance – TSA 50110 – 75441 PARIS CEDEX 09 Charte du médiateur <https://www.mediation-assurance.org/la-charte-du-mediateur> Lien vers le site du médiateur <https://www.mediation-assurance.org>



## Vos actualités du mois

### Aide exceptionnelle



**En choisissant Malakoff Humanis pour prendre soin de votre santé, vous avez aussi fait le choix d'une mutuelle engagée qui vous soutient en cas de fragilité financière !**

Vous avez peut-être bénéficié en 2022 de notre aide exceptionnelle pour financer une partie de la cotisation annuelle de votre mutuelle. Cette aide est reconduite en 2023, avec des conditions de ressources et des montants qui ont évolué.

**Pour en bénéficier cette année, le revenu brut global\* de votre foyer ne doit pas dépasser 14 000 € par part fiscale.**

**Vous remplissez cette condition ?**

- **Si vous êtes seul(e)**, nous pourrions vous verser jusqu'à 200 euros.
- **Si vous êtes en couple** avec ou sans enfant, nous pourrions vous verser jusqu'à 400 euros.

**Pour bénéficier de cette aide, il vous suffit de remplir notre formulaire et de nous le retourner par mail ou par courrier, avec les justificatifs nécessaires, au plus tard le 15 octobre 2023.**

\*Votre revenu brut global figure en page 2 de votre avis d'imposition.



# Demande d'intervention sociale

INDIVIDUELLE SIMPLIFIÉE - CONFIDENTIEL



## Identité de la personne affiliée

Mutuelle Malakoff Humanis

Nom\*

Prénom\*

N° de Sécurité sociale\*

Nom de jeune fille\*

Date de naissance\*

Adresse\*

Code postal\*

Ville\*

Téléphone fixe

Téléphone portable

(remplir au moins un numéro de téléphone)

Email

@

Célibataire

Marié(e)  Vie maritale ou lié par un PACS

Séparé(e)  Divorcé(e)  Veuf(ve)

depuis le

en activité depuis le

Entreprise

Adresse

en maladie

au chômage

en invalidité

en préretraite

depuis le

en retraite depuis le

autre situation (préciser)

reconnu par la CDAPH  taux

Institution de prévoyance

Institution de retraite complémentaire

## Identité du conjoint ou du compagnon (à compléter)

Nom

Prénom

N° de Sécurité sociale

Nom de jeune fille

Date de naissance

en activité depuis le

Entreprise

Adresse

Téléphone

en maladie

au chômage

en invalidité

en préretraite ou à la retraite

depuis le

reconnu par la CDAPH  taux

Institution de prévoyance

Institution de retraite complémentaire

RÉSERVÉ À L'INSTITUTION

Motif de l'aide : Aide à la cotisation

# Enfant(s) et autre(s) personne(s)

Nom et Prénom	Date de naissance	À charge	Profession ou situation
		<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	
		<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	
		<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	

## Pièces justificatives à fournir

Nous vous remercions de remplir soigneusement ce document et de nous le retourner accompagné d'une photocopie des pièces justificatives cochées ci-dessous :

- Un relevé d'identité bancaire (RIB).
- Votre dernier avis d'imposition dans sa totalité.
- L'échéancier de vos cotisations

Les informations demandées dans le présent formulaire sont indispensables à l'étude du dossier. Il est rappelé que les aides sont facultatives, ponctuelles et étudiées au cas par cas. Toute demande donnera lieu à une réponse écrite.

Une seule demande sera recevable par foyer.

Le demandeur certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements donnés qui serviront de base à l'attribution d'une aide financière éventuelle.

En signant ce formulaire, vous acceptez expressément que vos données personnelles de santé soient collectées et traitées par le service médical Malakoff Humanis dans le cadre du traitement de votre dossier.

Fait à

le

Signature obligatoire\* :

\* : Informations à renseigner obligatoirement

A retourner avec l'ensemble des documents demandés :



**Malakoff Humanis**

Accompagnement social assurance  
Pôle individuel  
62006 Arras cedex



Aide\_cotisation\_MMH@malakoffhumanis.com

Les informations sont toutes nécessaires pour votre organisme d'assurance membre du groupe Malakoff Humanis, responsable du traitement fondé sur son intérêt légitime aux fins de l'étude de votre demande d'intervention sociale. En cas de décision de refus, vos données sont conservées pendant 2 ans à compter du dernier contact émanant de votre part. En cas de décision favorable, vos données sont conservées pendant 5 ans à compter de la date du dernier paiement. En application de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit de demander l'accès, la rectification ou l'effacement de vos données, et de décider du sort de celles-ci, post-mortem. Vous disposez également d'un droit de vous opposer au traitement pour des raisons tenant à votre situation particulière, de limiter le traitement dont vous faites l'objet et d'un droit à la portabilité des données personnelles dans les limites fixées par la loi. Ces droits peuvent être exercés directement sur notre site via nos formulaires, par email à [dpo@malakoffhumanis.com](mailto:dpo@malakoffhumanis.com) ou par courrier à Malakoff Humanis, Pôle Informatique et Libertés, 21 rue Laffitte 75317 Paris Cedex 9. Pour plus d'informations, consultez notre politique de protection des données à caractère personnel accessible sur notre site internet.